



Communiqué de presse

Embargo: 26.7.2022, 8h30

07 Agriculture et sylviculture

Statistique forestière suisse 2021

La récolte 2021 encouragée par la hausse des prix du bois

Au total, près de 5 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2021, soit 4% de plus qu'au cours de l'année précédente. Le bois de grumes a représenté 2,5 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 6%. Le bois d'énergie a conforté sa place importante dans l'approvisionnement en énergie. Dans un même temps, la demande en bois de bûches a de nouveau augmenté, et la hausse des prix du bois a réduit les déficits des exploitations forestières. Ces données sont tirées de la statistique forestière établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et du Réseau des exploitations forestières de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Atteignant près de 5 millions de mètres cubes, la récolte de bois a augmenté de 4%, en hausse pour la deuxième fois consécutive. Pareil niveau n'avait plus été atteint depuis 2018 et 2012. C'est un bon signe pour l'approvisionnement en bois.

Le volume de bois de grumes (bois de sciage) a augmenté de 6% pour atteindre 2,5 millions de mètres cubes, soit près de 50% de l'ensemble de la récolte. Le bois d'énergie a vu sa production augmenter de 2% pour atteindre 2,0 millions de mètres cubes. Il se place ainsi en deuxième position dans l'assortiment, avec une part de 40%. Le volume de bois d'industrie récolté ou vendu a atteint 0,5 million de mètres cubes, de sorte que sa part totale reste pratiquement inchangée (environ 10%).

En ce qui concerne les différents types de bois récoltés dans les forêts suisses, la part des résineux est plus de deux fois plus élevée (69%) que celle des feuillus (31%). Près des deux tiers du bois proviennent de forêts publiques et un tiers de forêts privées. Cette proportion n'a guère changé depuis l'enquête de 2020. En revanche, les surfaces forestières de la Suisse occupent pour 71% des terrains publics et 29% des terrains privés.

Le bois d'énergie gagne en importance

Le bois d'énergie n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui. Il y a encore 20 ans, il ne représentait que 20% de la récolte totale. La hausse constante observée depuis est due avant tout aux copeaux qui viennent alimenter le nombre croissant de grandes installations de chauffage au bois. La demande varie cependant aussi en fonction des températures hivernales. L'augmentation des récoltes de bois d'énergie a fait baisser la part des grumes dans la récolte totale au cours des 20 dernières années (à l'époque, cette part était encore de 70%). Il est intéressant de relever que la part du bois d'industrie est par contre restée stable au fil des ans, à 10%. Et ce, bien que la plupart des transformateurs en aient arrêté la production durant cette période.

Le bois de bûches est de plus en plus prisé

Selon la statistique forestière, la forêt suisse produit, depuis 2014, plus de bois déchiqueté que de bûches. En 2021, le bois déchiqueté représentait 63% du bois d'énergie. En 2004, alors que le bois d'énergie était recensé pour la première fois séparément pour ces deux sortes, il représentait encore 24%. En revanche, la part du bois de bûches a baissé de manière constante, passant de 76% à 37% aujourd'hui.

Il est donc d'autant plus étonnant que le volume total de bûches récoltées ait augmenté de 5% entre 2020 et 2021, alors que celui du bois déchiqueté n'a augmenté que de 0,5%. Cela montre que, dans un contexte d'incertitude croissante en matière d'approvisionnement énergétique, les chauffages à bûches tels que les cheminées et les petits poêles à bois (comme les «poêles suédois») sont de nouveau très demandés.

Le déficit des exploitations forestières s'est réduit sous l'effet de la hausse des prix du bois

Les 656 entreprises forestières suisses ont enregistré des recettes cumulées de 583 millions de francs en 2021. Leurs dépenses se sont élevées à 590 millions de francs. Il en résulte un défaut de couverture d'environ 7 millions de francs en 2021, contre 44 millions de francs en 2020. Une évolution qui s'explique par l'augmentation des prix du bois: la forte demande a fait grimper les prix au point que les spécialistes les jugent «à un niveau normal».

Les pertes dans les exploitations pilotes ont diminué de moitié

Les entreprises du réseau d'exploitations forestières de Suisse (sélection de 160 exploitations forestières) qui tiennent une comptabilité analytique ont vu leurs pertes diminuer de moitié par rapport à l'année précédente: pour ce qui est de la gestion forestière, les pertes représentaient 33 francs par hectare en 2021, contre 66 francs l'année précédente.

Par rapport au mètre cube de bois préparé, cela représente une perte de 8 francs (-16 francs/m³ en 2020). Quant aux pertes sur l'ensemble de l'exploitation (gestion forestière, biens et services), elles ont pu être réduites de 59 francs à 29 francs par hectare. Une diminution de moitié rendue possible par une hausse de 8 francs du produit moyen de la vente du bois, qui a atteint 69 francs par mètre cube. Les prix des grumes de résineux ont augmenté de 13 francs, passant de 72 à 85 francs par mètre cube.

Renseignements

Arthur Zesiger, OFS, section Structure et analyses économiques, tél.: +41 58 463 62 00,
e-mail: arthur.zesiger@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Matthias Biolley, BAFU, section Économie forestière et industrie du bois tél.: +41 58 485 08 69,
e-mail: matthias.biolley@bafu.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0574

[Sylviculture | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

[Réseau d'exploitations forestières de la Suisse \(admin.ch\)](#)

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Un accès privilégié à ce communiqué de presse a été accordé à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et à ForêtSuisse 10 jours ouvrables avant l'embargo.